

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail – Patrie

REGION DE L'OUEST
DEPARTEMENT DU KOUNG KHI
ARRONDISSEMENT DE DJEBEM
COMMUNE DE DEMDENG
SECRETARIAT GENERAL
SIGAMP



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

WEST REGION
KOUNG-KHI DIVISION
DJEBEM SUBDIVISION
DEMDENG COUNCIL
GENERAL SECRETARY
SIGAMP

DECISION

N° 006 /D/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 26 Avril 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03 /AONO/C-DDG/SG/SIGAMP/CIPMP-DDG/2023 DU 24/03/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN ENGIN D'EXPLOITATION (PELLE CHARGEUSE) POUR LA CARRIERE MUNICIPALE DE DEMDENG, ARRONDISSEMENT DE DJEBEM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE DEMDENG,

- Vu la constitution ;
- Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics
- Vu le Décret N° N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le Décret N° 2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu L'Arrêté N° 000113 /A/MINDDEVEL du 24 Juin 2021 constatant l'élection du Maire à l'issue de la session extraordinaire du Conseil Municipal du 10 Juin 2021 dans la Commune de Demdeng, Département de Koung-Khi, Région de l'Ouest ;
- Vu La circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu La circulaire N° 00000192/C/MINFI du 06 Janvier 2023 portant instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice 2023 ;
- Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert dont la référence et l'objet sont mentionnés ci-dessus ;
- Considérant Le Rapport d'analyse technico-financière des offres du 24/04/2023, le Procès-verbal N° 13 du 24/04/2023 relatif l'Examen du Rapport d'analyse et à la proposition d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er} : Le Marché, objet de l'Appel d'offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, **déclaré INFRUCTUEUX**, l'unique soumissionnaire (**EBTP CONSULTING SARL BP : 1578 Yaoundé Tél : 699 79 57 24**) ayant proposé une offre financière de **155 025 000** (Cent cinquante-cinq millions vingt-cinq mille) FCFA TTC, largement au-dessus du budget prévisionnel (**100 000 000 FCFA TTC**).

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /.

DEMDENG, LE **26 AVR 2023**
LE MAIRE, AUTORITE CONTRACTANTE

AMPLIATIONS :

- DD MINMAP/KK;
- PDT/CIPMP-DDG;
- ARMP/OUEST ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.



Prof Fogue Médard